



**É** Madame, monsieur,

**D**

**I**

**T**

**O**

Du cinéma en plein air à la course pédestre en passant par l'accueil du centre de loisirs intercommunal, la saison estivale s'est une nouvelle fois avérée particulièrement riche en animations. Avant de reprendre son rythme paisible, c'est toujours dans une certaine effervescence que notre commune aborde le mois de septembre. En effet, les enfants retrouvent le chemin de l'école, les viticulteurs celui de la cave coopérative et les associations recommencent leurs activités. Le mois de septembre nous rappelle aussi la violence des épisodes cévenols qui viennent menacer à tout instant nos équipements, nos biens et notre sécurité. Restons vigilants.

Bien à vous,

Fabien Cruveiller

## C'est la rentrée!

Nos bambins ont repris le chemin des écoles ce mardi 1er septembre. Mardi 8 septembre, les maires de Saint Jean de Serres et Cardet, ainsi que la présidente du regroupement pédagogique, Sophie FIGUIERE, ont convié les enfants et leurs parents dans la nouvelle cour des écoles de Cardet pour une réunion de rentrée. Son but était de préciser les services proposés par le S.M.A.A.C (Syndicat Mixte Alès Agglomération Cardet) autour de l'école.

- Un service de garderie, sur les deux écoles prend en charge les enfants de 7h30 le matin jusqu'à 18h00 le soir.

- La cantine accueille les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec une inscription au jour le jour par un système de ticket.

- Un service de transport dessert les deux communes. Mr SANTIS, directeur des transports Rocanières, était présent à la réunion. Il a notamment mis l'accent sur la complexité des cartes à badger et a insisté sur la sécurité et le comportement à avoir dans le car.

Le S.M.A.A.C a également la charge des temps périscolaires (TAP) les lundis et vendredis. Quatre ateliers sont proposés sur St Jean de Serres: relaxation, sport, jeux de société et botanique. Quatre

activités sont également proposées à l'école de Cardet: arts plastiques, biodiversité, lecture-conte et expression corporelle. Après avoir évoqué la nécessité de recréer une AIPE (Association Intercommunale des Parents d'Elèves), les élus ont invité les parents et enfants à partager le verre de la rentrée.



## Course Pédestre de Cardet: évènement sportif de l'été

Malgré les températures plus qu'estivales, la seconde édition de la course pédestre de Cardet (CPC) a eu le succès attendu. Mardi 4 août, en plus de la centaine d'enfants venus se défier sur les deux parcours qui leur étaient réservés, ce ne sont pas moins de 147 coureurs qui ont franchi la ligne d'arrivée des 8 kms. Notre championne, Marion Barlaguet, n'a pas failli à son rôle de leader chez les dames puisqu'elle a terminé la course en tête en 32:21'. Chez les messieurs, Eric Agrinier, de l'ASSP Vergèze, s'est imposé après 28:28' d'efforts.

Cet évènement n'aurait pas eu un tel succès sans toute l'équipe d'organiseurs ainsi que les sponsors locaux qui ont fait preuve d'une grande générosité en offrant de leur temps, de leur énergie et de nombreux lots. Merci à eux et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures pédestres.



## Une fête sans anicroche

L'Olympique de Cardet a assuré une fois de plus la fête votive du village du jeudi 16 au lundi 20 juillet.

Les moments forts de la fête ont été marqués par les taureaux qui ont investi les rues du village tous les jours midis (même le lundi !) et soirs, par la longue dimanche matin par-

ros arrosés. Enfin, la fête s'est clôturée le lundi soir par un repas qui a réuni plus de 300 personnes. Lors de son allocution, le maire Fabien Cruveiller annonçait que sur les « 16 fêtes du département, c'est celle de Cardet qui a connu une sécurité exemplaire » puisqu'aucun incident n'est venu perturber le déroulement de cette édition. Enfin, il rappelait que les cardésiens étaient comme « une famille qui se réunit autour de ces cuisses de taureaux comme on se réunit autour de la dinde pour Noël... »

tant du Domaine des Arnasseaux, sans oublier le populaire apéritif déguisé du samedi Côté ambiance, la Sono No Name a mis le feu du vendredi au lundi et la peña la Gardounenque a fait danser les cardésiens lors des apé-

Les Rouge et Noir vont maintenant se tourner vers leur saison de football qui va être chaptotée par leur nouvel entraîneur Fabrice Via-



## Réunion de rentrée des associations



Comme chaque rentrée, l'équipe municipale a accueilli les représentants des associations qui interviennent sur la commune afin d'organiser le calendrier hebdomadaire d'occupation du foyer et la planification des festivités tout au long de l'année.

Cette rentrée est marquée par l'arrêt du football vétérans et de la zumba d'une part. D'autre part, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que le cercle généalogique Gard Lozère a rejoint ses nouveaux locaux mis à disposition à l'étage de la poste. On note également au chapitre nouveautés une proposition d'ateliers de relaxation et un projet d'atelier théâtre.

C'est toujours avec le même engouement que l'olympique de Cardet, la société de chasse, Cardet Danse, le club taurin, la boule beau rivage, les amis de l'âge d'or, les vents de sagesse continueront à œuvrer en faveur d'un bien vivre à Cardet qui passe par cette offre diversifiée de loisirs et d'instant de partage. Enfin, le club Gymplus continuera ses activités sur Cardet deux soirs par semaine. La vie associative est au cœur de notre commune. Il est une évidence pour le conseil municipal de la soutenir, de la défendre et de la valoriser. Un grand merci donc à tous ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie.

## La Boule Beau Rivage

La boule beau rivage de Cardet est l'une des plus anciennes associations de Cardet. Ces derniers mois ont été marqués par l'accueil des championnats régionaux de pétanque Vétérans, doublette mixte et promotion au mois de mai. Les challenges "Janick Broussoux" à la pétanque en juin et "Bernard Brun" au jeu provençal en juillet ont connu un beau succès. L'équipe de la boule Beau Rivage peut être fière de l'organisation de ces grands rendez-vous alliant compétition, convivialité et émotion liée au souvenir de ces deux hommes qui se sont tant investis dans la vie de notre commune.

## Interview des urbanistes Brigitte Villaeys et Joséphine Dezeuze concernant le PLU

*Depuis décembre 2014, le bureau d'études « l'agence actions territoires » accompagne la commune dans ce projet complexe et fondamental pour l'avenir de notre village.*

*A l'occasion de la dernière réunion de concertation avec les habitants (référénts de quartier) nous avons eu l'occasion de poser quelques questions aux urbanistes Brigitte Villaeys et Joséphine Dezeuze.*

**Vous venez de travailler avec les habitants de Cardet sur les problématiques du PLU, pouvez vous nous en dire un peu plus ?** Ces ateliers de concertation sont l'occasion pour nous de mieux percevoir les attentes des citoyens et le vécu réel du village, attentes que nous faisons remonter aux élus et sur lesquelles nous retravaillons ensemble.

**Est-ce que les habitants ont vraiment leur mot à dire et n'est-ce pas une illusion de croire qu'un projet d'urbanisme peut être fait par les citoyens ?** Non, car même si de nombreux cadres viennent s'imposer à nous, et que le projet est, au final, porté par des élus, l'avis et les suggestions des citoyens peuvent infléchir de manière durable et forte le projet. Certes, un Plan Local d'Urbanisme doit s'inscrire dans de nombreux documents et règlements supra communaux, comme bien sur la loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) ou le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Il y a donc déjà un « cadre » à respecter. A cela s'ajoutent les Plans de Prévention des Risques Inondation ou feux de forêts (PPRI et PPRif), risques qui concernent directement Cardet. Du coup, la commune est largement impactée par ces plans qui rendent totalement inconstructibles les zones à risques, qui hélas sont nombreuses chez vous. Mais cela, les cardésiens qui ont vécu les inondations de 2002 peuvent le comprendre au moins pour le risque inondation. Mais on peut vraiment dire que l'apport citoyen fait partie intégrante du PLU et nous en tenons compte dans les propositions et les solutions que nous travaillons avec les élus.

**Est-ce que vous avez découvert sur notre commune des spécificités ou des difficultés particulières ?** Il est clair que vous avez à Cardet, avec un paysage d'une grande qualité, et une vraie nature agricole, un profil particulier, lié à la dispersion des Mas et à la présence forte du Gardon. Mais celui-ci participe à votre handicap majeur, lié aussi bien à ses débordements, qu'au ruissellement qui descend des Mas et inonde la plaine.

Nous avons aussi mis à jour une contrainte mal connue des cardésiens, liée au risque incendie et qui touche particulièrement le Mas de l'Eglise.

**Etes-vous en capacité aujourd'hui de nous en dire plus sur le projet final ?** Le projet final se dessine petit à petit au travers des attentes et des obligations, dont nous venons de parler, mais aussi des contraintes techniques et économiques qui orientent les choix, notamment la question des réseaux. L'objectif est de conserver un véritable équilibre entre le maintien de la qualité villageoise et agricole de votre territoire et la volonté de le dynamiser, de faire évoluer la commune dans un souci constant de réalisme financier. Le projet communal doit aussi tenir compte d'un changement de politiques urbaines, qui impose une réduction drastique de la consommation d'espace. A ce titre, la commune est confrontée à un état des lieux qui présente un potentiel théoriquement constructible important, de près de 15ha dans les zones urbaines (dents creuses, terrains densifiables), alors que les besoins identifiés pour atteindre l'objectif de population d'environ 150 habitants supplémentaires ne sont que de 4ha. Des choix difficiles sont aujourd'hui à faire et c'est aussi pour cela qu'il est important d'échanger avec les habitants.

**Que pourriez-vous dire sur notre village, maintenant que vous le connaissez mieux ?** C'est un village vivant et attractif, qui doit conforter sa dynamique mais éviter désormais de prendre des « risques » inconsidérés. Les élus devront faire preuve de mesure et de sagesse, mais aussi d'inventivité.

**Où en est-on de la procédure ? Sommes nous en retard sur le planning et quand envisagez-vous la fin du PLU ?** L'objectif était clairement pour les élus et pour le bureau d'étude de ne pas se trouver sous le coup de la loi, qui avant mars 2017, impose aux communes encore en POS (Plan d'Occupation des Sols) d'avoir fait leur PLU au risque de se retrouver sans document d'urbanisme.

**Y aurait-il un risque à finalement préférer ajourner le PLU, si ces choix s'avéraient trop difficiles à faire ?** Oui, il y a un premier risque, qui est de se retrouver sans document d'urbanisme comme nous le disions précédemment, ce qui bloquerait toute évolution de la commune. La seconde éventualité est l'éventualité du transfert de la compétence urbanisme vers l'intercommunalité, ce qui limiterait les marges de manœuvre de la commune pour décider de son avenir.

## Cardet en bref...

Une nouvelle association vient de s'installer à Cardet: le **Cercle Généalogique Gard Lozère**. Afin de se présenter à la population, des journées portes ouvertes ont été organisées les 19 et 20 septembre au foyer communal.

Une permanence est assurée tous les **lundis de 14h30 à 18 heures** au premier étage de la poste, place de la mairie.

### Nouveau, cette année : séances de RELAXATION.

Stéphanie Legros, naturopathe, vous attend tous les **mardis de 19h30 à 20h30**, au foyer communal. Les séances sont constituées d'un ensemble d'exercices apportant un réel bien-être sur le corps et l'esprit.

Vous pouvez la contacter au 06.88.21.30.47 pour plus d'informations.

**Martine Pommier** (Praticienne formée et certifiée en soins de bien être et relation d'aide) a ouvert son cabinet depuis le jeudi 4 Juin en **Soins et Accompagnement d'Aide au mieux-être-Détente-Harmonie**. Elle sera ravie de partager avec vous sa passion pour les méthodes énergétiques en prenant rendez-vous au : 06.83.12.56.03 [pommiermartine5@orange.fr](mailto:pommiermartine5@orange.fr)

### Cardet danse: reprise des activités le **vendredi 2 octobre**, venez nombreux!

Loïc Legros, avec sa partenaire Lana Vitrani ont remporté la coupe du Languedoc Roussillon de danse rock'n'roll dans la catégorie minimales. Ils ont ainsi pu participer à la coupe de France, où ils ont terminé en 4eme position. Nous souhaitons un avenir dansant à ces graines de champions.



Journées du patrimoine : les 19 et 20 septembre au Temple avec une exposition sur le Petit patrimoine en Piémont Cévenol.



## Infos pratiques

La **permanence du maire** a lieu tous les **vendredis entre 14h et 17h**. Vous pouvez vous rapprocher du secrétariat pour prendre rendez-vous.

### Relevé des compteurs d'eau:

Nous informons que les agents techniques relèveront les compteurs d'eau à partir de **début octobre**. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil. En cas d'absence, une carte sera déposée dans votre boîte à lettres. Celle-ci, dûment complétée, sera à ramener à la mairie au plus tôt.

Dans le cadre des élections régionales de décembre 2015, les personnes non inscrites sur les listes électorales peuvent le faire **jusqu'au 30 septembre** en mairie.

Permanence urbanisme **mardi après-midi et jeudi matin** sur rendez-vous auprès du secrétariat.

Objets trouvés / perdus: n'hésitez pas à demander au secrétariat

## Un chêne majestueux près de chez vous

Christine et Michel Noguier, cardésiens, ont eu l'honneur de recevoir le **label « arbre amical de France »**. Ils sont propriétaires du terrain sur lequel se trouve le plus vieux chêne vert de France. Ce chêne, est il nécessaire de le rappeler, se trouve dans le bois non loin du Mas de Cardet.

Georges Feterman, président de l'association A.R.B.R.E.S. est venu remettre, vendredi 22 mai, le label « arbre amical de France » pour ce majestueux arbre d'environ 500 ans. Ce label est attribué partout en France à des arbres qui répondent à certains critères comme leur **dimension exceptionnelle, leur âge avancé, leur forme particulière, leur histoire et un critère plus subjectif basé sur le coup de cœur**. C'est avec fierté et émotion que Christine Noguier remercie les nombreuses personnes présentes pour cet événement, notamment les représentants des mairies de Cardet (Thierry Gilhondez) et de Lézan.



Le label « arbre amical de France » ne confère pas une protection juridique à l'arbre. Il est plutôt une **protection morale**. L'arbre rassemble des personnes autour de lui, ces personnes sont là pour lui et le respectent, l'admirent, et en ce sens, le protègent. Dans un sens plus large, ce chêne majestueux nous invite à respecter la nature.